

La lettre d'AGLEAU n°19.

Le 16 janvier 2009

*Une Lettre, non périodique, simplement informative accompagne notre site.
Plus rapide à exécuter, elle vous parvient en fonction de l'urgence.*

Ce document est mis en débat, afin de l'améliorer, le compléter, en vue d'une éventuelle publication, suite à la parution, dans « Douze comme une » et « La Gazette », d'informations sur le prix de l'eau et l'entrée en vigueur du contrat avec VÉOLIA, via CYO, au 1^{er} janvier 2009.

Notre eau n'a pas de prix !

À partir de 2012, nous paierons notre facture d'eau, en moyenne, 50 euros de plus par an, nous rapporte le journal *La Gazette* dans son édition du 14 janvier 2009. Nous paierons moins cher l'eau potable mais plus cher le traitement des eaux usées. Ce qui nous est donné d'une main nous est repris de l'autre!

Nous aurions été bien étonnés que l'entreprise Véolia, ex Vivendi, ex Générale des Eaux qui n'est pas un service public mais un organisme commercial a qui est confié un service public, fasse des cadeaux à ses clients qui ne sont plus, comme on disait auparavant, des usagers.

Véolia qui truste, du reste, les contrats (déchets, transports, eau...), et qui domine en Ile de France, bénéficie d'un engagement donné par l'Agglomération de Cergy-Pontoise pour... 18 ans! À moins d'une catastrophe économique, (qui peut garantir la survie d'une entreprise sur une telle durée?), la filiale de Véolia, CYO (1), va gérer le service de l'eau dans les douze communes jusqu'en 2027. Bien naïf est celui qui croit que, pendant ce temps, le prix de l'eau va diminuer.

Ce n'est pas, après tout, qu'on paie plus qui est le plus fâcheux. La question est ailleurs : pour le prix qu'on paie, quels services seront fournis? Le fond du débat n'a pas été abordé et si les élus ont voté à l'unanimité la reconduction d'un contrat plutôt que de s'engager dans l'étude d'un vrai service public en régie directe, c'est qu'il était plus rapide, plus sûr et plus pratique de s'en remettre à ceux qui avaient déjà le dossier en main. Le débat s'est ouvert trop tard pour qu'il en soit autrement, mais le prix de l'eau va nous suivre comme un problème permanent et lancinant.

Les investissements à faire sont si importants et si nombreux, en ces temps d'exigence écologique, qu'il faudra, tôt ou tard, choisir : continuer à confier au secteur privé la gestion d'un dossier colossal ou bien faire réintervenir la puissance publique qui poursuit d'autres objectifs que la recherche de la rentabilité et des profits. C'est ce que la ville de Paris (2) a bien compris qui a repris la responsabilité de la gestion de son eau. C'est ce que de plus en plus de villes examinent, au plus près de nous l'agglomération de Rouen (3). C'est ce que, partout dans le monde, on pense (la France est la principale exception). C'est ce que la crise économique et écologique mondiale va obliger les collectivités publiques à faire, en cette période de pénurie d'eau potable.

En résumé, comme pour tous les biens terrestres, il faut veiller à leur renouvellement et à leur juste prix. Considérer l'eau comme une marchandise permettant de « faire des affaires » est incompatible avec une organisation rationnelle et scientifique de l'exploitation d'une ressource vitale. C'est difficile à annoncer mais c'est ainsi : puisqu'il faudra dépenser plus pour assurer un besoin absolument irremplaçable, il faudra s'adresser à des gestionnaires pouvant limiter cette augmentation, ce qu'aucune gestion privée déléguée ne peut garantir. S'il est un domaine où gouverner, c'est prévoir, c'est bien celui-ci : les années à venir ne seront plus celles du triomphe des politiques satisfaisant d'abord les actionnaires. Il va donc falloir protéger les intérêts de tous, à commencer par ceux des usagers qui paient et qui consomment.

Fournir de l'eau de qualité au moindre coût est la responsabilité politique majeure dont dépend l'ensemble des activités de la vie sociale. On constatera vite que la collectivité ne peut en être dessaisie.

<http://www.cyodirect.fr/>

<http://www.eaudeparis.fr/>

<http://www.eauxglacees.com/Communaute-d-agglomeration-de>

Contact : agleau@gmail.com

Rappel : <http://agleau.blogspot.com/>

